

Image not found or type unknown



Consommation et possession de cannabis

Par **pierrot69**, le **17/01/2010** à **16:53**

Bonjour,
mon frère, âgé de 24 ans s'est fait arrêté pour consommation de cannabis. il était en possession de cannabis lors de son interpellation.
il doit se présenter devant le procureur. il s'est fait arrêté il y a un an, sans passer par les tribunaux. je souhaiterai savoir ce qu'il risque.